



KPMG Audit
51 rue de Saint-Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 9
France

NSK

11 rue de Mogador
75009 Paris

Association L'Opcommerce
**Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021
Association L'Opcommerce
251 boulevard Pereire - 75017 Paris
Ce rapport contient 64 pages



KPMG Audit
51 rue de Saint-Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 9
France

NSK

11 rue de Mogador
75009 Paris

Association L'Opcommerce

Siège social : 251 boulevard Pereire - 75017 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres du Conseil d'Administration,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association L'Opcommerce relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Engagements de financement de formations

Conformément aux dispositions du plan comptable applicable aux organismes paritaires de la formation professionnelle, l'association constitue des charges à payer pour engagement de financement de formations. Ces provisions font l'objet d'estimations comme décrites à la note 3.11 « Charges à payer et EFF ».

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par l'Opcommerce pour la détermination des taux d'annulation, décrite dans la note précitée de l'annexe, et, sur la base des éléments disponibles, mis en œuvre des tests pour vérifier l'application de l'approche.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de cette estimation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 29 juin 2022

Paris, le 29 juin 2022

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

NSK



Philippe Gatta
Associé

Manuel Navarro
Associé



Comptes annuels au 31/12/2021

Sommaire

Bilan et Compte de Résultat d'ensemble.....	4
1. DESCRIPTIF DE L'OBJET SOCIAL, DES MISSIONS SOCIALES ET DES MOYENS DE L'ENTITE.....	8
1.1 Objet social.....	8
1.2 Missions sociales.....	8
1.3 Moyens mis en œuvre et ressources.....	9
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	9
2.1 Principes généraux.....	9
2.2 Informations complémentaires.....	10
2.2.1 Collecte.....	10
2.2.2 Transfert des réserves du CPF.....	10
2.2.3 Faits marquants de l'exercice.....	10
2.2.4 Impact de la crise sanitaire.....	11
2.3 Evènements postérieurs à la clôture.....	11
3. INFORMATIONS DETAILLEES SUR LE BILAN.....	11
3.1 Immobilisations incorporelles.....	11
3.2 Immobilisations corporelles.....	11
3.3 Immobilisations financières.....	12
3.4 Synthèse des immobilisations.....	12
3.5 Actif circulant.....	13
3.6 Charges constatées d'avance.....	13
3.7 Trésorerie.....	14
3.8 Répartition de la section moyens communs.....	14
3.9 Produits constatés d'avance.....	15
Ce poste se décompose principalement comme suit :.....	15
3.9.1 Versements volontaires.....	15
3.9.2 Autres produits constatés d'avance.....	15
3.10 Excédent de trésorerie.....	15
3.11 Charges à payer et EFF.....	15
3.12 Suivi des charges à payer pour engagements de financement de formations (EFF).....	17
3.13 Fonds dédiés.....	18
3.14 Provisions pour risques et charges.....	19
3.15 Détail des dettes.....	19
4. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	20
4.1 Note sur les ressources comptabilisées.....	20
4.2 Péréquation.....	21
5. AUTRES INFORMATIONS.....	21
5.1 Honoraires des Commissaires aux comptes.....	21
5.2 Effectifs.....	21
5.3 Respect du plafonnement des frais (COM).....	22
Bilan et Compte de Résultat par dispositif.....	23

Rapport de Présentation

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'association L'OPCOMMERCE pour l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	1 340 745 198 Euros
Collecte nette	1 243 527 303 Euros
Résultat de l'exercice	284 617 Euros

Fait à VINCENNES

Le 23/05/2022

Olivier Bafunno
Expert-Comptable Diplômé



Bilan et Compte de Résultat d'ensemble

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

avant affectation du résultat (en EUROS)

ACTIF	31.12.2021			31.12.2020	PASSIF	31.12.2021	31.12.2020
	Brut	Amort & pro	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	5 710 162	4 057 964	1 652 198	1 675 994	Réserves		55 004 656
Immobilisations corporelles	3 447 645	1 444 139	2 003 506	1 050 219	Report à nouveau	33 885 034	(21 119 622)
Immobilisations financières	570 207		570 207	547 141	Excédent ou déficit	284 617	
					Total des fonds propres (I)	34 169 650	33 885 034
Compte de liaison investissements					FONDS DEDIES (II)	145 102 673	11 183 816
					PROVISIONS		
					Provisions pour risques	1 215 833	767 985
					Provisions pour charges	506 375	
Total de l'actif immobilisé (I)	9 728 014	5 502 104	4 225 910	3 273 354	Total des provisions (III)	1 722 208	767 985
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
France Compétences	832 637 584		832 637 584	424 252 293	Emprunts et dettes assimilées	95 908 781	10 069
Créances sur autres subventions	102 556 769		102 556 769	12 909 165	France Compétences	38 932 305	24 082 102
Adhérents et comptes rattachés	144 907 676		144 907 676	129 402 729	Charges à payer pour EFF	961 980 531	723 968 956
Autres créances	30 816 703		30 816 703	35 367 722	Dettes fournisseurs	7 324 502	5 471 372
Valeurs mobilières de placement					Dettes fiscales et sociales	21 214 437	22 036 615
Disponibilités	224 827 182		224 827 182	233 830 987	Autres dettes	18 996 456	6 834 311
Charges constatées d'avance	773 373		773 373	807 117	Produits constatés d'avance	15 393 656	11 603 106
Total de l'actif circulant (II)	1 336 519 288		1 336 519 288	836 570 012	Total des dettes (IV)	1 159 750 667	794 006 531
TOTAL ACTIF (I + II)	1 346 247 302	5 502 104	1 340 745 198	839 843 366	TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	1 340 745 198	839 843 366

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021

en Euros

	Exercice 2021	Exercice 2020
Collecte		
Collectes encaissées sur l'exercice	639 701 005	658 372 749
Reprise provision collecte à recevoir	(118 939 471)	(162 727 658)
collectes à recevoir	129 643 943	118 939 471
Abondement FPSPP		
Concours de France Compétences		
- au titre des collectes légales	(15 002 809)	(2 957 027)
- au titre de la péréquation	608 124 635	480 851 649
Collecte nette	1 243 527 303	1 092 479 184
Subventions	158 351 362	18 143 788
<i>Aides de l'Etat</i>	158 351 362	17 425 915
<i>Aides des régions et autres collectivités locales</i>		67 021
<i>Aides du Fonds social européen (FSE)</i>		
<i>Appels à Projets</i>		
<i>Part du FPSPP</i>		(254 083)
<i>Part du FSE</i>		905 250
<i>Peréquation</i>		
<i>Autres Aides</i>		(315)
Utilisations des fonds dédiés	5 538 696	1 084 461
Autres produits de formation	792 631	462 305
<i>Dont du P50 vers P11 : 724 572 euros</i>		
PRODUITS DE FORMATION	1 408 209 992	1 112 169 737
Charges de formation	911 932 997	773 048 648
<i>Dont</i>		
<i>Fonctionnement CFA</i>		
<i>Investissement OF</i>	640 015	902 605
<i>CPF</i>		(1 176 455)
Reversements	321 011 373	322 157 627
Report en fonds dédiés formation	136 971 667	5 538 696
Autres charges formation	802 610	(81 328)
<i>Dont du P50 vers P11 : 724 572 euros</i>		
CHARGES DE FORMATION	1 370 718 646	1 100 663 643
Total I - Résultat de formation	37 491 345	11 506 095

	Exercice 2021	Exercice 2020
Subventions de fonctionnement	8 145 628	6 345 482
Transferts de charges		
Reprises sur provisions pour risque et charges	45 777	3 073
Utilisation des fonds dédiés	5 632 652	493 825
Autres produits	242 411	26 150
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	14 066 468	6 868 529
Achats et autres charges externes	18 030 051	13 085 996
Impôts, taxes et versements assimilés	308 089	371 618
Charges de personnel	22 791 322	19 439 752
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 047 931	1 091 635
Reports en fonds dédiés	8 118 538	5 452 245
Autres charges	59	22 983
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	51 295 991	39 464 228
Total II - Résultat de fonctionnement	(37 229 523)	(32 595 699)
Total III - Résultat de l'activité (I + II)	261 822	(21 089 604)
Produits financiers	97 357	
Charges financières		
Total IV - Résultat financier	97 357	
Produits exceptionnels		8 218
Charges exceptionnelles	51 196	38 235
Total V - Résultat exceptionnel	(51 196)	(30 018)
Impôts sur les bénéfices (VI)	23 366	
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (III + IV + V - VI) ..	284 617	(21 119 622)

1. DESCRIPTIF DE L'OBJET SOCIAL, DES MISSIONS SOCIALES ET DES MOYENS DE L'ENTITE

1.1 Objet social

Conformément aux dispositions législatives, réglementaires et conventionnelles en vigueur, L'OPCOMMERCE, en tant qu'opérateur de compétences, a pour objet de financer des actions de formation, d'aider les branches à construire les certifications professionnelles et d'accompagner les PME pour définir leurs besoins en formation.

1.2 Missions sociales

Les missions sociales assurées par L'OPCOMMERCE sont définies à l'article 3 de l'accord du 11 décembre 2018. L'OPCOMMERCE a pour missions :

- D'assurer le financement des contrats d'apprentissage et de professionnalisation conclus par les entreprises relevant des branches comprises dans son champ d'intervention ainsi que le financement des certifications et actions de formation réalisées dans le cadre des dispositifs prévus par la législation en vigueur ;
- D'apporter un appui technique aux branches adhérentes qui le souhaitent pour la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences, leur mission de certification ainsi que dans le fonctionnement de leur observatoire prospectif des métiers et des qualifications ;
- D'assurer un service de proximité au bénéfice des très petites, petites et moyennes entreprises, permettant d'améliorer l'information et l'accès des salariés de ces entreprises à la formation professionnelle ;
- D'accompagner les entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle, notamment au regard des mutations économiques et techniques de leur secteur d'activité ;
- De prendre en charge les dépenses des observatoires prospectifs des métiers et des qualifications des branches et d'un observatoire prospectif du commerce ;
- De consolider les données des observatoires prospectifs des métiers et des qualifications des branches ;
- De prendre en charge les dépenses d'ingénierie de certification et de formation ;
- De promouvoir auprès des entreprises les formations réalisées en tout ou partie à distance ou en situation de travail ;
- De promouvoir des programmes d'actions de formations collectives interbranches ;
- D'informer, sensibiliser et accompagner les entreprises sur le droit à la formation professionnelle continue et les dispositifs légaux et conventionnels de formation ;

- D'assurer le rôle confié par la loi aux opérateurs de compétences en matière de qualité de la formation
- De rechercher tout financement complémentaire possible pour la réalisation de ses missions.

1.3 Moyens mis en œuvre et ressources

L'OPCOMMERCE bénéficie de ressources en provenance de FRANCE COMPETENCES et de la collecte auprès des entreprises relevant de son champ d'intervention. Ces ressources permettent à l'OPCOMMERCE d'assurer ses missions sociales.

L'OPCOMMERCE est administré par un Conseil d'administration, composé des représentants des employeurs et des salariés du secteur du Commerce. Celui-ci a notamment pour rôle :

- D'arrêter les orientations stratégiques dans le respect des dispositions légales, réglementaires et conventionnelles en vigueur ;
- De définir les règles de fonctionnement applicables aux différentes sections financières ;
- De valider les propositions des sections professionnelles paritaires relatives aux priorités et règles de prise en charge des formations ;
- D'arrêter le budget, approuver le bilan et le compte de résultat et procéder ou faire procéder à toutes les opérations comptables et financières nécessaires à la bonne gestion de l'opérateur de compétences ;
- De conclure ou autoriser toute convention visant à mobiliser des financements complémentaires et à nouer des partenariats opérationnels avec les institutions intervenant dans le champ de l'OPCOMMERCE ;
- De valider les budgets des observatoires prospectifs des métiers et des qualifications des branches et le budget et les modalités de fonctionnement de l'observatoire interbranches ;
- De conclure la convention d'objectifs et de moyens entre L'OPCOMMERCE et l'État.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Principes généraux

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021. Les comptes annuels des Opérateurs de compétences mentionnés à l'article L6332-1 du code du travail, dont fait partie L'Opcommerce, sont établis conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2019-03 du 05 Juillet 2019 homologué par arrêté du 26 décembre 2019 publié au Journal Officiel du 30 décembre 2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le bureau de l'association en date du 19 mai 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

2.2 Informations complémentaires

2.2.1 Collecte

L'Opcommerce a collecté pour la dernière fois les fonds de la formation professionnelle, qui sont depuis le 1er janvier 2022 collectés par l'Urssaf.

Les entreprises de onze salariés et plus ont versé deux acomptes équivalents à 98% basés sur la MS 2020 (ou une projection de la MS 2021).

65% des deux acomptes sont reversés à FRANCE COMPETENCES.

Le solde des entreprises de onze et plus est versé avant le 1^{er} mars 2022.

Les entreprises de moins de onze salariés ont versés un acompte de 40% au 15/09/2021 et le solde avant le 1^{er} mars 2022. Les entreprises doivent toujours s'acquitter du 1% CDD. Ce montant est réparti à l'identique de la formation professionnelle.

2.2.2 Transfert des réserves du CPF

Compte tenu des réserves du CPF au 31/12/2020 (6 120 090 €) et du résultat au 31/12/2021 de cette section (3 032 366 €), il a été décidé du transfert à la section alternance un montant de 8 500 000 €.

Ce montant est directement venu diminuer les fonds propres de la section CPF et augmenter ceux de la section alternance.

Après cette opération de transfert, la section CPF conserve un niveau de réserves de 652 456 €.

2.2.3 Faits marquants de l'exercice

L'activité de l'exercice a été marquée par :

- un fort accroissement de l'activité Alternance grâce à la prise en charge de plus de 100.000 contrats,
- la mise en place d'une cellule relation clients entraînant l'embauche de 20 salariés
- la réalisation de travaux importants au sein du siège social qui ont eu pour conséquence :
 - une remise de loyer d'un montant de 95 346 € étalée jusqu'au 30 juin 2023.

Conformément au Plan Comptable cette remise a fait l'objet d'un étalement sur 6 ans, période sans possibilité de résiliation du bail, afin de linéariser la charge de loyer correspondante.

- une prise en charge, par le bailleur des travaux effectués par l'Opcommerce, pour un montant de 1 025 000 €. Ce montant a été étalé sur 10 ans afin de suivre le rythme des amortissements de ces travaux en comptabilité.

2.2.4 Impact de la crise sanitaire

La pandémie Covid-19 a eu pour impact une baisse des masses salariales liée à l'activité partielle des entreprises adhérentes de certaines branches professionnelles adhérentes dans une mesure moindre qu'en 2020, compte tenu de la réduction des périodes de confinement.

L'activité de l'OPCO n'ayant jamais été interrompue depuis le début de la pandémie, aucune des mesures gouvernementales n'a été déployée notamment en matière d'activité partielle ou encore d'accès à des facilités de crédit bancaire.

Le conseil d'administration et les équipes opérationnelles ont continué à travailler à la mise en place de dispositifs d'accompagnement des adhérents, d'une part en soutenant la prise en charge des formations et d'autre part en proposant des offres adaptées (diagnostics rebond, FNE, cap sur le digital...).

2.3 Evènements postérieurs à la clôture

À la date du bureau du 19 mai 2022 chargé d'arrêter les comptes annuels, l'Opcommerce n'a pas reçu la dotation définitive 2021 du plan de développement des compétences. À l'instar de l'exercice précédent (minoration de 4M€), tout ajustement sera constaté dans les comptes de l'exercice 2022.

3. INFORMATIONS DÉTAILLÉES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue entre 1 et 5 ans. Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des logiciels, des licences et des développements informatiques à hauteur de 5 710 162 euros.

3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue qui correspondent à la durée d'usage.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- Agencements : 5 à 10 ans
- Matériels de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 5 ans

3.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées pour la totalité de dépôts de garantie sur loyers.

3.4 Synthèse des immobilisations

Valeur brute	Valeur Brute				Amortissements				Actif net
	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles	5 177 841	532 321	-	5 710 162	3 501 847	556 117	-	4 057 964	1 652 198
Immobilisations corporelles	4 547 195	1 486 238	2 585 788	3 447 645	3 496 976	488 007	2 540 843	1 444 140	2 003 505
Immobilisations financières	547 141	23 066	-	570 207	-	-	-	-	570 207
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	10 272 177	2 041 625	2 585 788	9 728 014	6 998 823	1 044 124	2 540 843	5 502 104	4 225 910

Les immobilisations corporelles se décomposent ainsi :

Agencements et aménagements	1 988 020
Matériels de bureau et informatique	1 146 667
Mobilier	312 956

Les dotations aux amortissements constatées au 31/12/2021 ont été réparties entre les dispositifs au prorata des frais de gestion comptabilisés au 31/12/2021 par dispositif.

Cette répartition est la suivante :

Dispositif	PROF	PDC	CPF	VV	CONV	TOTAL
Taux	93,75%	4,02%	0,17%	1,38%	0,68%	100,00%

3.5 Actif circulant

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

L'actif circulant (hors comptes de liaison) s'élève au 31 décembre 2021 à 1 442 852 841 euros se décomposant comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances à recevoir France Compétences	832 637 584	832 637 584	
- au titre de 2020	224 512 949		
- au titre de 2021	608 124 635		
Créances sur autres subventions	208 890 322	208 890 322	
Adhérents et comptes rattachés	144 907 676	144 907 676	
Autres créances	30 816 703	30 816 703	
- Crédit de TVA	3 739 318		
- Tva deductible	489 986		
- Tva deductible sur CAP EFF	24 965 946		
- Fournisseurs avance et acomptes	193 285		
- Autres	1 428 168		
Disponibilités	224 827 182	224 827 182	
Charges constatés d'avance	773 373	773 373	
TOTAL	1 442 852 841	1 442 852 841	

A la date du bureau du 19 mai 2022, l'Opcommerce a encaissé de France Compétences la somme de 199 152 951 euros.

3.6 Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Charges constatés d'avance	773 373		
Total	773 373		

3.7 Trésorerie

La trésorerie hors comptes de liaison à l'actif du bilan au 31 décembre 2021 se décompose de la façon suivante :

	Trésorerie au 31/12/2021
Valeurs mobilières de placement	-
Disponibilités	
Trésorerie à l'actif du bilan (a)	224 827 182
Dettes financières : Concours bancaires (b)	95 908 781
Disponibilités nettes au 31/12/2021 (a) - (b)	128 918 401

Conformément au plan comptable, les comptes de liaison ne sont pas présentés dans le bilan consolidé.

3.8 Répartition de la section moyens communs

Conformément à la législation en vigueur, les actifs et passifs de fonctionnement sont présentés dans une section spécifique, la section « moyens communs ».

Les immobilisations nettes sont réparties entre les sections par un compte de liaison investissement. Les autres actifs et passifs sont inscrits dans un compte de liaison « moyens communs ». La contrepartie est inscrite sur chaque section en compte de liaison « moyens communs ».

3.9 Produits constatés d'avance

Ce poste se décompose principalement comme suit :

3.9.1 Versements volontaires

Concernant la section « versements volontaires », les collectes sont remises à disposition de l'entreprise si celles-ci ne sont pas utilisées à l'issue de l'exercice. A ces fins, un produit constaté d'avance est inscrit dans les comptes, il s'élève à 14 419 906 euros au 31/12/2021 (11 603 106 euros au 31/12/2020).

3.9.2 Autres produits constatés d'avance

La prise en charge par le bailleur des travaux d'agencements effectués au siège de l'Opcommerce pour un montant de 1 025 000 € a été comptabilisée en produit constaté d'avance pour un montant de 973 750 € afin de suivre la charge d'amortissement correspondante étalée sur 10 ans.

3.10 Excédent de trésorerie

Il est rappelé que l'article 2 du décret n° 2018-1209 du 21 décembre 2018 relatif à l'agrément et au fonctionnement des opérateurs de compétences, des fonds d'assurance formation des non-salariés et au contrôle de la formation professionnelle, modifié par le décret 2020-1739 du 29 décembre 2020 – article 4, précise que les modalités de calcul et de reversement des disponibilités excédentaires mentionnées au deuxième alinéa R. 6332-29 du code du travail ne sont pas applicables aux exercices comptables 2019, 2020 et 2021.

3.11 Charges à payer et EFF

Les actions de formation sont comptabilisées au compte 656 « charges au titre des formations ».

Les charges à payer pour engagements de financement de formation s'élèvent à 961 980 531 € au 31 décembre 2021.

La provision comptabilisée en charges à payer pour engagement de financement de formation (E.F.F.) correspond aux engagements de financement relatifs à des actions de formations restant à dispenser, diminués du taux d'annulations probables des engagements, moyenne des annulations des trois exercices précédents dénoués (calculé par agrément).

L'OPCOMMERCE a par ailleurs décidé, dans le respect du plan comptable des OPCO et du principe de prudence, de tenir compte, dans ses taux d'annulation de spécificités de l'exercice 2021.

Pour les contrats d'apprentissage pour lequel les OPCO ne disposent pas, par définition, de données historiques, un taux d'annulations probables de 20% a été retenu. Ce taux provient d'informations globales transmises par FRANCE COMPETENCES et est identique à celui utilisé depuis 2019, premier exercice d'engagement du contrat d'apprentissage.

Le pourcentage des taux d'annulation retenu pour le calcul de provision pour charges de formation est le suivant :

Taux d'annulation	2021	2020
Contrat Pro hors EFT	28,30%	27,16%
EFT Contrat Pro	29,46%	27,72%
Contrats Tuteurs	25,68%	26,95%
Contrat Apprentissage	20,00%	20,00%
EFT/CAPP	20,00%	20,00%
Plan-11	8,92%	6,55%
Plan11-49	6,05%	3,79%

Aucun taux d'annulation n'est pratiqué dans les sections VV et VC. En effet, ces sections fonctionnent, par définition, sous mutualisations, toute annulation implique une remise à disposition des fonds au profit des adhérents contributeurs (VV) ou de la branche (VC).

3.12 Suivi des charges à payer pour engagements de financement de formations (EFF)

(Montants ci-dessous exprimés en HT)

TABLEAU DE SUIVI DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DE FORMATION						
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		Exercice N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	92 904 972	133 031 381	778 123 634		1 004 059 987
B	Engagements et compléments	-	-	29 360	1 154 897 974	1 154 927 334
C=A+B	Total I	92 904 972	133 031 381	778 152 994	1 154 897 974	2 158 987 321
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	17 521 801	44 730 993	397 359 862	208 039 600	667 652 257
E	Annulations de l'exercice N	75 383 170	4 318 758	25 959 557	-	105 661 485
F=D+E	Total II	92 904 972	49 049 751	423 319 419	208 039 600	773 313 742
G=C-F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice N	0	83 981 630	354 833 575	946 858 374	1 385 673 579
Tableau de suivi des engagements de financement de formation						
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		Exercice N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	31 305 010	75 303 196	585 451 706		692 059 912
I	Engagements bruts de financement de formation de				1 154 897 974	
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N					
K+IxJ	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N				227 754 304	
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice				208 039 600	
L	Extourne charges à payer pour engagements de financement de formation	31 305 010	75 303 196	585 451 706		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	0	30 507 351	187 357 757	719 104 070	936 969 177
N=H-L+M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	0	30 507 351	187 357 757	719 104 070	936 969 177
	Echéance à moins d'un an					
	Echéance à plus d'un an					

Conformément au règlement comptable, les tableaux de suivi des EFF sont établis par dispositif et présentés dans chaque section financière.

3.13 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont définis à l'article 132-1 du règlement comptable applicable aux associations depuis le 1er janvier 2020. Ils se définissent comme suit :

- La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ». L'article 132-2 liste expressément les ressources qui peuvent être affectées en fonds dédiés à la clôture de l'exercice :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - Les contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
 - Les ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, donations et assurance-vie.

Les fonds dédiés feront l'objet d'une reprise au fur et à mesure de leur utilisation, ou à défaut d'une reprise pour reversement.

Les fonds dédiés s'élèvent, au 31 décembre 2021 à 145 102 673 euros et sont ventilés de la manière suivante :

- Versements volontaires : 136 967 916 euros,
- Moyens communs : 8 130 099 euros,
- Section Conventionnelle : 3 938 euros,
- Alternance : 720 euros

Il est précisé que les fonds dédiés concernent principalement, tant pour la partie formation que fonctionnement, les dispositifs PROA et FNE.

	A l'ouverture	Reports	Utilisation	A la clôture
REGION (2)	72 821	267 922	76 646	264 097
DIRECCTE /DREETS (6)	6 495 571	2 374 089	6 483 103	2 386 557
DGEFP (5)	1 409 289	139 072 331	1 409 289	139 072 331
FSE (4)	950 513	-	950 513	-
PE PIC (7)	2 126 472	3 222 526	2 122 646	3 226 352
AGEFIPH (3)	129 150	153 337	129 150	153 337
TOTAL	11 183 116	145 090 205	11 171 348	145 102 673
<i>Dont FNE</i>	<i>1 966 979</i>	<i>30 532 512</i>	<i>1 966 979</i>	<i>30 532 512</i>

3.14 Provisions pour risques et charges

	Au début de l'exercice	Dotations	Reprises	A la fin de l'exercice
Litiges et contentieux	210 084	1 000 000		1 210 084
Indemnités de retraite	552 152		45 777	506 375
Provision pour risques de non utilisation des subventions	5 750			5 750
Total	767 986	1 000 000	45 777	1 722 209

L'évaluation de la provision destinée à couvrir les indemnités de départ à la retraite du personnel a été effectuée pour l'ensemble des salariés présents au 31 décembre 2021 par la méthode de la dette actuarielle. Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Augmentation annuelle des salaires = 1%,
- Taux d'actualisation = 1 %,
- Age de départ prévu = 67 ans,
- Taux de rotation = 8% dégressif,
- Taux de charges sociales patronales = 45%,
- La méthode de calcul retenue est la méthode : Rétrospective Prorata Temporis.

3.15 Détail des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Emprunt et dettes assimilées	95 908 781	95 908 781	
- <i>Alternance</i>	<i>95 154 713</i>		
- <i>Plan de compétence - 50</i>	<i>754 068</i>		
France compétences	38 932 305	38 932 305	
- <i>CPF</i>	<i>10 730 876</i>		
- <i>Plan de compétence - 50</i>	<i>8 216 538</i>		
- <i>France compétence</i>	<i>19 984 891</i>		
Charges à payer pour EFF	961 980 531	961 980 531	
Dettes fournisseurs	7 324 502	7 324 502	
Dettes fiscales et sociales	21 214 437	21 214 437	
- <i>TVA</i>	<i>16 121 724</i>		
- <i>Oragnismes sociaux</i>	<i>624 497</i>		
- <i>Primes, CP, et dettes aux salariés</i>	<i>3 758 388</i>		
- <i>Autres taxes</i>	<i>709 828</i>		
Autres dettes	125 330 009	125 330 009	
Produits constatés d'avance	15 393 656	15 393 656	
TOTAL	1 266 084 220	1 266 084 220	

4 INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Note sur les ressources comptabilisées

Collectes légales et conventionnelles

L'OPCO reçoit la participation des employeurs au titre de la formation professionnelle conformément aux dispositions du code du travail et des accords de branche en vigueur au 31 décembre 2021.

Les sommes collectées dans le cadre de l'obligation légale ou conventionnelle constituent des produits pour l'OPCO à comptabiliser sur l'exercice de versements des rémunérations.

Concernant le plan de développement des compétences -50 les sommes collectées sont comptabilisées dans la limite de la dotation accordée par FRANCE COMPETENCES.

L'ajustement de France Compétences figure sur la ligne « Concours de France Compétences » du compte de résultat. Dans le détail, cet ajustement se traduit comme suit :

	Proforma 2021	Proforma 2020	2021	2020
Ajustement	10 958	2 957	10 958	2 957
Ajustement 2020		4 045	4 045	
	10 958	7 002	15 003	2 957

Collectes - versements volontaires

Les versements volontaires réalisés par les adhérents sont comptabilisés en produits lors de la décision de financement des actions de développement de la formation professionnelle ou lorsque la prestation de l'OPCO à l'origine de ces contributions a été effectivement rendue.

Aussi, à la clôture de l'exercice, l'OPCO comptabilise selon les cas :

- un produit constaté d'avance lorsque les VV perçus excèdent les engagements pris à la clôture (cf. note "Produits constatés d'avance - versements volontaires"),
- un produit à recevoir lorsque des prestations ont été réalisées et/ou des engagements pris alors même que le VV n'a pas été encaissé à la clôture (cf. note "Compte de résultat détaillé VV").

Comptabilisation par l'OPCO des conventions de financement

Les conventions de financement conclues entre l'OPCO et un organisme financeur prévoient l'attribution par l'organisme financeur d'une aide en contrepartie de la réalisation par l'OPCO de l'opération de formation mentionnée dans la convention. Dans le cadre des conventions de financement, les aides sont attribuées à l'exercice de levée de la condition suspensive sous réserve de la non-survenance d'événements résolutoires en N+1.

Les subventions rattachées à l'exercice s'appuient sur les conventions de financement.

Les principes suivants sont appliqués :

- un produit à recevoir est constaté conformément à la notification de financement ;
- un report en fonds dédiés est constaté au 31 décembre 2021 afin de neutraliser le produit à

recevoir comptabilisé relatif aux engagements non encore réalisés. L'utilisation des fonds dédiés sur les années suivantes est constatée corrélativement aux engagements réalisés pour assurer l'adéquation des produits liés aux conventions de financement avec les charges subventionnées.

4.2 Péréquation

La notification de l'attribution d'une enveloppe de fonds réservés constitue pour l'OPCO un produit à recevoir à comptabiliser sur l'exercice. Le montant de ce produit doit être ajusté lors de l'arrêté des comptes en fonction des besoins de couverture justifiés au cours de l'exercice.

Le montant du produit au titre de l'exercice 2021 s'élève à 608 124 635 euros.

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1 Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes sont comptabilisés à hauteur de 104 835 euros à la clôture de l'exercice 2021.

5.2 Effectifs

L'effectif de L'OPCOMMERCE en ETP au 31 décembre 2021 est détaillé de la manière suivante :

	Salariés	Mise à disposition	Total
Ouvriers	0	0	0
Employés	183	0	183
Techniciens, agents de maîtrise	46	0	46
Cadres	197	0	197
TOTAL	426	0	426

5.3 Respect du plafonnement des frais (COM)

Une convention d'objectifs et de moyens a été signée le 11 février 2020, entre l'Etat et l'Opcommerce, pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020. Elle définit les modalités de financement et de mise en œuvre des missions de l'OPCO.

En application de l'article D6332-18 du code du travail, les charges de structure sont réparties au prorata des contributions gérées par l'OPCO.

Méthodologie de répartition

La mise en œuvre de la COM implique, en premier lieu, une répartition des frais par destination entre les activités définies par la convention entre les frais de gestion et les frais d'information et de mission.

Dans un deuxième temps, la répartition des frais est opérée entre les dispositifs.

Répartition entre les activités de la COM

Les principes suivants de répartition des frais par rubrique de la COM été retenus :

- Répartition des « charges de personnel » :
 - o Affectation de la masse salariale chargée par grand type de métier. La clé de répartition est la masse salariale chargée.
- Répartition des autres charges de fonctionnement (nettes des produits correspondants) :
 - o Rattachement des charges par nature. A défaut, par les charges indirectes, la clé de répartition de l'effectif en équivalent temps plein.

Fonds gérés COM	COM 2021 - prévisionnel validé par la DGEFP		Réalisation 2021 / base collecte COM		
	Taux COM	Plafond	Taux réalisé	Réalisation	% Réa/Coll COM
		590 101 525		922 142 839	
TOTAL DES FRAIS REALISES	7,88%	46 500 000	4,03%	37 155 532	79,90%
1) Frais de gestion	3,48%	20 550 000	1,95%	17 990 057	87,54%
Gestion collecte			0,47%	4 314 922	
Gestion admin des dossiers			1,48%	13 609 028	
Frais administrateurs			0,01%	66 107	
2) frais d'information et de mission	4,40%	25 950 000	2,08%	19 165 476	73,86%
Frais d'accompagnement			0,36%	3 335 470	
Appui technique			0,12%	1 103 290	
Observatoire			0,19%	1 727 349	
Certification			0,03%	312 320	
Frais d'information-conseil			1,10%	10 128 991	
GPEC			0,25%	2 299 343	
Qualité			0,03%	258 713	



Bilan et Compte de Résultat par dispositif



Bilan, Compte de Résultat et EFF
Section Alternance

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

ALTERNANCE

avant affectation du résultat (en EUROS)

ACTIF	31.12.2021		31.12.2020	PASSIF	31.12.2021	31.12.2020
	Brut	Amort & pro				
ACTIF IMMOBLISE				FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles				Réserves		
Immobilisations corporelles				Report à nouveau	8 500 000	25 314 491
Immobilisations financières				Excédent ou déficit	(8 500 000)	(25 314 491)
Compte de liaison investissements	3 961 887		3 033 707	Total des fonds propres (I)	(0)	
				FONDS DEDIES (II)	720	28 200
Total de l'actif immobilisé (I)	3 961 887		3 033 707	PROVISIONS		
				Provisions pour risques		
				Provisions pour charges		
				Total des provisions (III)		
ACTIF CIRCULANT				DETTES		
France Compétences	832 637 584		417 708 167	Emprunts et dettes assimilées	95 154 713	
Créances sur autres subventions	268 701		72 870	France Compétences		
Adhérents et comptes rattachés	88 064 444		85 457 014	Charges à payer pour EFF	886 962 948	641 592 511
Autres créances	14 087 906		20 239 702	Dettes fournisseurs	562 822	1 134 726
Valeurs mobilières de placement				Dettes fiscales et sociales	8 682 760	8 217 280
Disponibilités	54 915 287		130 284 027	Autres dettes	9 613 029	3 884 808
Charges constatées d'avance				Produits constatés d'avance		
Comptes de liaison				Comptes de liaison		
- Moyens commun	6 025 685			- Moyens commun	3 961 887	3 082 636
- Entre dispositifs	21 171 132		1 144 674	- Entre dispositifs	16 193 747	
Total de l'actif circulant (II)	1 017 170 739		654 906 454	Total des dettes (IV)	1 021 131 906	657 911 961
TOTAL ACTIF (I + II)	1 021 132 626		657 940 161	TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	1 021 132 626	657 940 161

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021
ALTERNANCE

	Exercice 2021	Exercice 2020
Collecte		
Collectes encaissées sur l'exercice	266 702 119	250 854 023
Reprise provision collecte à recevoir	(79 122 843)	(90 084 802)
collectes à recevoir	81 026 666	79 122 843
Abondement FPSPP		
Concours de France Compétences		
- au titre des collectes légales		
- au titre de la péréquation	608 124 635	480 851 649
Collecte nette	876 730 578	720 743 713
Subventions		(4 004)
<i>Aides de l'Etat</i>		
<i>Aides des régions et autres collectivités locales</i>		<i>(2 500)</i>
<i>Aides du Fonds social européen (FSE)</i>		
<i>Appels à Projets</i>		
<i>Part du FPSPP</i>		<i>(1 504)</i>
<i>Part du FSE</i>		
<i>Peréquation</i>		
<i>Autres Aides</i>		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits de formation	31 168	705
PRODUITS DE FORMATION	876 761 745	720 740 414
Charges de formation	849 160 067	715 869 977
<i>Dont</i>		
<i>Fonctionnement CFA</i>		
<i>Investissement OF</i>	640 015	902 605
Reversements		
Report en fonds dédiés formation		
Autres charges formation	12 078	(24 389)
CHARGES DE FORMATION	849 172 146	715 845 588
Total I - Résultat de formation	27 589 600	4 894 826

	Exercice 2021	Exercice 2020
Subventions de fonctionnement	1 995 755	5 258 702
Transferts de charges		
Reprises sur provisions pour risque et charges	42 917	
Utilisation des fonds dédiés	5 101 656	451 922
Autres produits	227 266	23 931
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	7 367 594	5 734 555
Achats et autres charges externes	16 903 396	11 975 604
Impôts, taxes et versements assimilés	288 841	340 085
Charges de personnel	21 367 383	17 790 221
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 919 982	999 006
Reports en fonds dédiés	2 955 931	4 817 925
Autres charges	55	21 033
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	43 435 587	35 943 872
Total II - Résultat de fonctionnement	(36 067 993)	(30 209 317)
Total III - Résultat de l'activité (I + II)	(8 478 393)	(25 314 491)
Produits financiers	34 725	
Charges financières		
Total IV - Résultat financier	34 725	
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	47 998	
Total V - Résultat exceptionnel	(47 998)	
Impôts sur les bénéfices (VI)	8 334	
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (III + IV + V - VI) ...	(8 500 000)	(25 314 491)

TABLEAU DE SUIVI DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DE FORMATION ALT						
Tableau de suivi du restant à financer par millésime						
	Exercice N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total	
A	76 474 738	94 082 395	738 956 857		909 513 990	
B				1 083 343 780	1 083 343 780	
C=A+B	76 474 738	94 082 395	738 956 857	1 083 343 780	1 992 857 770	
D	14 075 993	30 923 230	371 964 205	180 325 775	597 289 204	
E	62 398 745	1 915 710	24 870 182		89 184 638	
F=D+E	76 474 738	32 838 940	396 834 387	180 325 775	686 473 841	
G=C-F	0	61 243 455	342 122 470	903 018 005	1 306 383 929	

Tableau de suivi des engagements de financement de formation ALT						
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime						
	Exercice N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total	
H	22 843 072	50 054 573	548 556 808	1 083 343 780	621 454 453	
I				20,77%	1 083 343 780	
J				225 007 944		
K+Ix]				180 325 775	180 325 775	
D						
L	22 843 072	50 054 573	548 556 808		621 454 453	
M	0	19 131 343	176 592 604	678 010 061	873 734 008	
N=H-L+M	0	19 131 343	176 592 604	678 010 061	873 734 008	
Echéance à moins d'un an						
Echéance à plus d'un an						



Bilan, Compte de Résultat et EFF
Section PDC

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021
PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES - 50
 avant affectation du résultat (en EUROS)

ACTIF	31.12.2021		31.12.2020	PASSIF	31.12.2021	31.12.2020
	Brut	Amort & pro				
ACTIF IMMOBLISE				FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles				Réserves		20 830 125
Immobilisations corporelles				Report à nouveau	16 893 589	(3 936 536)
Immobilisations financières				Excédent ou déficit	4 706 757	
Compte de liaison investissements	169 732		169 732	Total des fonds propres (I)	21 600 346	16 893 589
				FONDS DEDIES (II)		1 232
				PROVISIONS		
				Provisions pour risques		
				Provisions pour charges		
Total de l'actif immobilisé (I)	169 732		169 732	Total des provisions (III)		
ACTIF CIRCULANT				DETTES		
France Compétences				Emprunts et dettes assimilées	754 068	2 957 027
Créances sur autres subventions	73 074		73 074	France Compétences	8 216 538	40 777 199
Adhérents et comptes rattachés	36 648 583		36 648 583	Charges à payer pour EFF	34 013 287	20 179
Autres créances	6 400 413		6 400 413	Dettes fournisseurs	47 859	3 884 665
Valeurs mobilières de placement				Dettes fiscales et sociales	4 115 594	401 677
Disponibilités	37 538 534		37 538 534	Autres dettes	443 858	
Charges constatées d'avance				Produits constatés d'avance		
Comptes de liaison				Comptes de liaison		
- Moyens commun	1 517 193		1 517 193	- Moyens commun	555 503	1 097 197
- Entre dispositifs	2 005 873		2 005 873	- Entre dispositifs	14 606 350	11 064 083
Total de l'actif circulant (II)	84 183 672		84 183 672	Total des dettes (IV)	62 753 057	60 202 029
TOTAL ACTIF (I + II)	84 353 404		84 353 404	TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	84 353 404	77 096 849

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021
PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES - 50

	Exercice 2021	Exercice 2020
Collecte		
Collectes encaissées sur l'exercice	42 436 103	37 580 136
Reprise provision collecte à recevoir	(24 634 316)	(21 846 679)
collectes à recevoir	33 194 543	24 634 316
Abondement FPSPP		
Concours de France Compétences		
- au titre des collectes légales	(15 002 809)	(2 957 027)
- au titre de la péréquation		
Collecte nette	35 993 520	37 410 746
Subventions	28 248	(114 070)
<i>Aides de l'Etat</i>		<i>(122 814)</i>
<i>Aides des régions et autres collectivités locales</i>	11 311	8 744
<i>Aides du Fonds social européen (FSE)</i>		
<i>Appels à Projets</i>		
<i>Part du FPSPP</i>		
<i>Part du FSE</i>		
<i>Péréquation</i>		
<i>Autres Aides</i>	16 937	
Utilisations des fonds dédiés	1 232	
Autres produits de formation	744 825	79 191
PRODUITS DE FORMATION	36 767 825	37 375 866
Charges de formation	30 541 732	39 783 055
<i>Dont</i>		
<i>Fonctionnement CFA</i>		
<i>Investissement OF</i>		
Reversements		
Report en fonds dédiés formation		1 232
Autres charges formation	12 781	(43 225)
CHARGES DE FORMATION	30 554 513	39 741 062
Total I - Résultat de formation	6 213 312	(2 365 195)

	Exercice 2021	Exercice 2020
Subventions de fonctionnement	80 600	250 311
Transferts de charges		
Reprises sur provisions pour risque et charges	1 839	1 606
Utilisation des fonds dédiés	212 941	22 960
Autres produits	9 736	1 216
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	305 116	276 093
Achats et autres charges externes	724 162	608 417
Impôts, taxes et versements assimilés	12 374	17 278
Charges de personnel	915 405	903 828
Dotations aux amortissements et aux provisions	82 254	50 754
Reports en fonds dédiés	122 590	238 108
Autres charges	2	1 069
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 856 789	1 819 453
Total II - Résultat de fonctionnement	(1 551 673)	(1 543 361)
Total III - Résultat de l'activité (I + II)	4 661 639	(3 908 556)
Produits financiers	62 072	
Charges financières		
Total IV - Résultat financier	62 072	
Produits exceptionnels		8 218
Charges exceptionnelles	2 056	36 198
Total V - Résultat exceptionnel	(2 056)	(27 980)
Impôts sur les bénéfices (VI)	14 897	
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (III + IV + V - VI) ..	4 706 757	(3 936 536)

TABLEAU DE SUIVI DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DE FORMATION PDC						
Tableau de suivi du restant à financer par millésime						
	Exercice N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total	
A	3 528 253	8 213 321	28 346 689		40 088 263	
B				35 244 444	35 244 444	
C=A+B	3 528 253	8 213 321	28 346 689	35 244 444	75 332 707	
D	415 425	1 357 486	16 926 224	17 971 455	36 670 590	
E	3 112 829	350 047	325 927	0	3 788 803	
F=D+E	3 528 253	1 707 533	17 252 151	17 971 455	40 459 393	
G=C-F	0	6 505 788	11 094 538	17 272 989	34 873 314	

Tableau de suivi des engagements de financement de formation PDC

Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime						
	Exercice N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total	
H	2 158 248	6 386 682	26 074 810		34 619 740	
I				35 244 444		
J				7,79%		
K+Ix]				2 746 360		
D				17 971 455		
L	2 158 248	6 386 682	26 074 810			
M	0	5 030 404	9 148 586	14 526 629		
N=H-L+M	0	5 030 404	9 148 586	14 526 629	28 705 618	
Echéance à moins d'un an						
Echéance à plus d'un an						



Bilan, Compte de Résultat et EFF
Section Plan 50-299

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021
ACTIVITE PLAN DE FORMATION 50 - 299
 avant affectation du résultat (en EUROS)

ACTIF	31.12.2021		31.12.2020	PASSIF	31.12.2021	31.12.2020
	Brut	Amort & pro				
ACTIF IMMOBLISE				FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles				Réserves		135 541
Immobilisations corporelles				Report à nouveau	350 312	214 771
Immobilisations financières				Excédent ou déficit	(350 312)	
Compte de liaison investissements				Total des fonds propres (I)		350 312
Total de l'actif immobilisé (I)				FONDS DEVEDIES (II)		
				PROVISIONS		
				Provisions pour risques		
				Provisions pour charges		
				Total des provisions (III)		
ACTIF CIRCULANT				DETTES		
France Compétences	337		337	Emprunts et dettes assimilées		782 964
Créances sur autres subventions				France Compétences		14 202
Adhérents et comptes rattachés	476		476	Charges à payer pour EFF	10 836	
Autres créances				Dettes fournisseurs	68	
Valeurs mobilières de placement				Dettes fiscales et sociales	367 512	473 982
Disponibilités	1 405 585		1 405 585	Autres dettes		
Charges constatées d'avance				Produits constatés d'avance		
Comptes de liaison				Comptes de liaison		820
- Moyens commun	350 312		350 312	- Moyens commun	1 378 294	86 306
- Entre dispositifs				- Entre dispositifs		
Total de l'actif circulant (II)	1 756 710		1 756 710	Total des dettes (IV)	1 756 710	1 358 274
TOTAL ACTIF (I + II)	1 756 710		1 756 710	TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	1 756 710	1 708 586

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021
ACTIVITE PLAN DE FORMATION 50 - 299

	Exercice 2021	Exercice 2020
Collecte		
Collectes encaissées sur l'exercice		
Reprise provision collecte à recevoir		
collectes à recevoir		
Abondement FPSPP		
Concours de France Compétences		
- au titre des collectes légales		
- au titre de la péréquation		
Collecte nette		
Subventions		
<i>Aides de l'Etat</i>		
<i>Aides des régions et autres collectivités locales</i>		
<i>Aides du Fonds social européen (FSE)</i>		
<i>Appels à Projets</i>		
<i>Part du FPSPP</i>		
<i>Part du FSE</i>		
<i>Peréquation</i>		
<i>Autres Aides</i>		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits de formation	(6 194)	99 845
PRODUITS DE FORMATION	(6 194)	99 845
Charges de formation	(381 400)	(119 889)
<i>Dont</i>		
<i>Fonctionnement CFA</i>		
<i>Investissement OF</i>		
Reversements		
Report en fonds dédiés formation		
Autres charges formation	725 518	4 963
CHARGES DE FORMATION	344 118	(114 926)
Total I - Résultat de formation	(350 312)	214 771

	Exercice 2021	Exercice 2020
Subventions de fonctionnement		
Transferts de charges		
Reprises sur provisions pour risque et charges		
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits		
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Achats et autres charges externes		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Charges de personnel		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Total II - Résultat de fonctionnement		
Total III - Résultat de l'activité (I + II)	(350 312)	214 771
Produits financiers		
Charges financières		
Total IV - Résultat financier		
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Total V - Résultat exceptionnel		
Impôts sur les bénéfices (VI)		
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (III + IV + V - VI) ...	(350 312)	214 771

TABLEAU DE SUIVI DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DE FORMATION P 50-299						
Tableau de suivi du restant à financer par millésime						
	Exercice N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total	
A	1 048 220	1 148			1 049 368	
B						
C=A+B	1 048 220	1 148	0	0	1 049 368	
D	274 143	700			274 843	
E	774 077	448			774 525	
F=D+E	1 048 220	1 148	0	0	1 049 368	
G=C-F	0	0	0	0	0	
Tableau de suivi des engagements de financement de formation P 50-299						
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime						
	Exercice N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total	
H	655 095	1 148			656 243	
I						
J						
K+Ix]						
D						
L	655 095	1 148	0		656 243	
M					0	
N=H-L+M	0	0	0	0	0	
Echéance à moins d'un an						
Echéance à plus d'un an						



**Bilan, Compte de Résultat et EFF
Section Versements Volontaires**

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021
VERSEMENTS VOLONTAIRES
 avant affectation du résultat (en EUROS)

ACTIF	31.12.2021		31.12.2020	PASSIF	31.12.2021	31.12.2020
	Brut	Amort & pro				
ACTIF IMMOBLISE				FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles				Réserves		256 762
Immobilisations corporelles				Report à nouveau	583 661	326 900
Immobilisations financières				Excédent ou déficit	1 261 787	
Compte de liaison investissements	58 321		47 253	Total des fonds propres (I)	1 845 448	583 662
				FONDS DEDIES (II)	136 967 917	5 537 464
				PROVISIONS		
				Provisions pour risques		
				Provisions pour charges		
Total de l'actif immobilisé (I)	58 321		47 253	Total des provisions (III)		
ACTIF CIRCULANT				DETTES		
France Compétences				Emprunts et dettes assimilées		
Créances sur autres subventions	98 668 635		9 774 573	France Compétences		
Adhérents et comptes rattachés	118 804		1 496 454	Charges à payer pour EFF	32 350 804	13 924 894
Autres créances	5 564 321		2 774 799	Dettes fournisseurs	15 071	
Valeurs mobilières de placement				Dettes fiscales et sociales	129 189	249 409
Disponibilités	85 324 022		12 735 047	Autres dettes	4 474 031	1 875 509
Charges constatées d'avance				Produits constatés d'avance	14 419 906	11 603 106
Comptes de liaison				Comptes de liaison		
- Moyens commun	8 661 465		7 916 062	- Moyens commun	592 262	970 145
- Entre dispositifs				- Entre dispositifs	7 600 941	
Total de l'actif circulant (II)	198 337 246		34 696 936	Total des dettes (IV)	59 582 203	28 623 064
TOTAL ACTIF (I + II)	198 395 568		34 744 189	TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	198 395 568	34 744 189

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021
VERSEMENTS VOLONTAIRES

	Exercice 2021	Exercice 2020
Collecte		
Collectes encaissées sur l'exercice	6 783 959	3 344 921
Reprise provision collecte à recevoir	(1 247 045)	(447 582)
collectes à recevoir	99 004	1 247 045
Abondement FPSPP		
Concours de France Compétences		
- au titre des collectes légales		
- au titre de la péréquation		
Collecte nette	5 635 918	4 144 384
Subventions	157 963 678	18 598 108
<i>Aides de l'Etat</i>	161 330 323	17 633 145
<i>Aides des régions et autres collectivités locales</i>	(2 564 861)	60 777
<i>Aides du Fonds social européen (FSE)</i>		
<i>Appels à Projets</i>		
<i>Part du FPSPP</i>		
<i>Part du FSE</i>	(905 250)	905 250
<i>Peréquation</i>		
<i>Autres Aides</i>	103 466	(1 065)
Utilisations des fonds dédiés	5 537 464	1 084 461
Autres produits de formation	2	12 051
PRODUITS DE FORMATION	169 137 061	23 839 004
Charges de formation	31 618 074	17 504 084
<i>Dont</i>		
<i>Fonctionnement CFA</i>		
<i>Investissement OF</i>		
Reversements		
Report en fonds dédiés formation	136 967 917	5 537 464
Autres charges formation	7 720	17
CHARGES DE FORMATION	168 593 710	23 041 565
Total I - Résultat de formation	543 351	797 440

	Exercice 2021	Exercice 2020
Subventions de fonctionnement	6 051 708	748 963
Transferts de charges		
Reprises sur provisions pour risque et charges	632	247
Utilisation des fonds dédiés	272 929	13 045
Autres produits	3 345	691
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	6 328 614	762 945
Achats et autres charges externes	248 828	345 673
Impôts, taxes et versements assimilés	4 252	9 816
Charges de personnel	314 541	513 510
Dotations aux amortissements et aux provisions	28 263	28 836
Reports en fonds dédiés	5 013 850	335 042
Autres charges	1	607
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	5 609 735	1 233 485
Total II - Résultat de fonctionnement	718 880	(470 540)
Total III - Résultat de l'activité (I + II)	1 262 231	326 900
Produits financiers	346	
Charges financières		
Total IV - Résultat financier	346	
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	707	
Total V - Résultat exceptionnel	(707)	
Impôts sur les bénéfices (VI)	83	
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (III + IV + V - VI) .	1 261 787	326 900

TABLEAU DE SUIVI DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DE FORMATION VV						
Tableau de suivi du restant à financer par millésime						
	Exercice N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total	
A	712 911	979 647	9 913 674		11 606 232	
B				32 904 186	32 904 186	
C=A+B	712 911	979 647	9 913 674	32 904 186	44 510 418	
D	173 069	155 510	7 907 934	8 016 738	16 253 251	
E	539 843	29 950	710 388		1 280 180	
F=D+E	712 911	185 460	8 618 322	8 016 738	17 533 431	
G=C-F	0	794 187	1 295 352	24 887 448	26 976 988	
Tableau de suivi des engagements de financement de formation VV						
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime						
	Exercice N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total	
H	712 911	979 647	9 913 674		11 606 232	
I				32 904 186		
J				0		
K+Ixj				0		
D				8 016 738		
L						
M	712 911	979 647	9 913 674			
N=H-L+M	0	794 187	1 295 352	24 887 448		
Echéance à moins d'un an						
Echéance à plus d'un an						



Bilan, Compte de Résultat et EFF
Section Conventiionnelle

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021
SECTION CONVENTIONNELLE
 avant affectation du résultat (en EUROS)

ACTIF	31.12.2021		31.12.2020	PASSIF	31.12.2021	31.12.2020
	Brut	Amort & pro				
ACTIF IMMOBLISE				FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles				Réserves	9 937 382	7 726 040
Immobilisations corporelles				Report à nouveau	134 018	2 211 341
Immobilisations financières				Excédent ou déficit	10 071 400	9 937 381
				Total des fonds propres (I)	3 938	
Compte de liaison investissements	28 923		26 326	FONDS DEDIES (II)		
				PROVISIONS		6 569
		28 923		Provisions pour risques		
				Provisions pour charges		
Total de l'actif immobilisé (I)	28 923		26 326	Total des provisions (III)		6 569
ACTIF CIRCULANT				DETTES		
France Compétences	42 381		14 438	Emprunts et dettes assimilées		
Créances sur autres subventions	3 671 085		3 650 700	France Compétences	3 143 458	2 017 712
Adhérents et comptes rattachés	629 013		328 497	Charges à payer pour EFF		
Autres créances	9 635 868		8 012 360	Dettes fournisseurs	614 445	608 450
Valeurs mobilières de placement	211 947			Dettes fiscales et sociales	567	
Disponibilités				Autres dettes		
Charges constatées d'avance				Produits constatés d'avance	293 721	
Comptes de liaison				Comptes de liaison	91 688	313 995
- Moyens commun				- Moyens commun		
- Entre dispositifs				- Entre dispositifs		
Total de l'actif circulant (II)	14 190 294		12 851 212	Total des dettes (IV)	4 143 880	2 940 157
TOTAL ACTIF (I + II)	14 219 217		12 877 538	TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	14 219 217	12 877 538

La répartition par branche des fonds propres est la suivante :

	Commerce à prédominance alimentaire (détail et gros)	Commerce de détail des fruits et légumes, épicerie et produits laitiers	Optique-lunetterie de détail	Total
Solde au 31/12/2021	1 181 294	7 834 825	1 055 281	10 071 400

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021
SECTION CONVENTIONNELLE

	Exercice 2021	Exercice 2020
Collecte		
Collectes encaissées sur l'exercice	3 740 686	3 559 994
Reprise provision collecte à recevoir	(3 042 250)	(2 857 172)
collectes à recevoir	3 084 388	3 042 250
Abondement FPSPP		
Concours de France Compétences		
- au titre des collectes légales		
- au titre de la péréquation		
Collecte nette	3 782 823	3 745 072
Subventions	26 689	(83 666)
<i>Aides de l'Etat</i>		<i>(84 416)</i>
<i>Aides des régions et autres collectivités locales</i>	18 942	
<i>Aides du Fonds social européen (FSE)</i>		
<i>Appels à Projets</i>		
<i>Part du FPSPP</i>		
<i>Part du FSE</i>		
<i>Peréquation</i>		
<i>Autres Aides</i>	7 747	750
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits de formation	2	2
PRODUITS DE FORMATION	3 809 514	3 661 408
Charges de formation	3 372 696	1 187 875
<i>Dont</i>		
<i>Fonctionnement CFA</i>		
<i>Investissement OF</i>		
Reversements		
Report en fonds dédiés formation	3 750	36
Autres charges formation	34 751	
CHARGES DE FORMATION	3 411 197	1 187 912
Total I - Résultat de formation	398 318	2 473 497

	Exercice 2021	Exercice 2020
Subventions de fonctionnement	14 258	39 739
Transferts de charges		
Reprises sur provisions pour risque et charges	313	296
Utilisation des fonds dédiés	36 286	3 865
Autres produits	1 659	205
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	52 517	44 104
Achats et autres charges externes	123 402	102 412
Impôts, taxes et versements assimilés	2 109	2 908
Charges de personnel	155 991	152 137
Dotations aux amortissements et aux provisions	14 017	8 543
Reports en fonds dédiés	21 078	40 079
Autres charges	0	180
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	316 596	306 259
Total II - Résultat de fonctionnement	(264 079)	(262 155)
Total III - Résultat de l'activité (I + II)	134 239	2 211 341
Produits financiers	172	
Charges financières		
Total IV - Résultat financier	172	
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	350	
Total V - Résultat exceptionnel	(350)	
Impôts sur les bénéfices (VI)	42	
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (III + IV + V - VI)	134 018	2 211 341

TABLEAU DE SUIVI DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DE FORMATION CONV						
Tableau de suivi du restant à financer par millésime						
	Exercice N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total	
A	37 476	919 516	774 683		1 731 675	
B			29 360	3 405 564	3 434 924	
C=A+B	37 476	919 516	804 043	3 405 564	5 166 599	
D	6 989	141 992	535 209	1 725 631	2 409 821	
E	30 487	35 664			66 151	
F=D+E	37 476	177 656	535 209	1 725 631	2 475 972	
G=C-F	0	741 860	268 834	1 679 932	2 690 627	
Tableau de suivi des engagements de financement de formation CONV						
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime						
	Exercice N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total	
H	36 406	919 515	774 683		1 730 604	
I				3 405 564		
J				0,00%		
K+Ixj				0		
D				1 725 631		
L						
M	36 406	919 515	774 683		1 730 604	
N=H-L+M	0	741 860	268 834	1 679 932	2 690 626	
Echéance à moins d'un an	0	741 860	268 834	1 679 932	2 690 626	
Echéance à plus d'un an						



Bilan, Compte de Résultat et EFF
Section CPF

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021
ACTIVITE CPF

avant affectation du résultat (en EUROS)

ACTIF	31.12.2021		31.12.2020	PASSIF	31.12.2021	31.12.2020
	Brut	Amort & pro				
ACTIF IMMOBLISE				FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles				Réserves		999 114
Immobilisations corporelles				Report à nouveau	(2 379 910)	5 120 976
Immobilisations financières				Excédent ou déficit	3 032 366	6 120 090
Compte de liaison investissements	7 046		11 079	Total des fonds propres (I)	652 456	
				FONDS DEDIES (II)		
				PROVISIONS		
				Provisions pour risques		
				Provisions pour charges		
Total de l'actif immobilisé (I)	7 046		11 079	Total des provisions (III)		
ACTIF CIRCULANT				DETTES		
France Compétences	19 683		6 544 126	Emprunts et dettes assimilées	10 730 876	8 515 175
Créances sur autres subventions	12 310 550		9 736 450	France Compétences	5 510 034	24 873 675
Adhérents et comptes rattachés	935 855		3 422 068	Charges à payer pour EFF	4 437	
Autres créances	6 859 109		21 759 802	Dettes fournisseurs	1 378 680	1 690 210
Valeurs mobilières de placement				Dettes fiscales et sociales	83 387	66 622
Disponibilités				Autres dettes		
Charges constatées d'avance				Produits constatés d'avance		
Comptes de liaison				Comptes de liaison	71 557	71 930
- Moyens commun	10 274 720		10 274 720	- Moyens commun	11 975 538	135 823
- Entre dispositifs				- Entre dispositifs		
Total de l'actif circulant (II)	30 399 917		41 462 447	Total des dettes (IV)	29 754 508	35 353 436
TOTAL ACTIF (I + II)	30 406 963		41 473 526	TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	30 406 963	41 473 526

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021
ACTIVITE CPF

	Exercice 2021	Exercice 2020
Collecte		
Collectes encaissées sur l'exercice	10 635 366	45 230 527
Reprise provision collecte à recevoir	(8 391 530)	(40 829 240)
collectes à recevoir	11 148 207	8 391 530
Abondement FPSPP		
Concours de France Compétences		
- au titre des collectes légales		
- au titre de la péréquation		
Collecte nette	13 392 043	12 792 816
Subventions	332 747	(252 580)
<i>Aides de l'Etat</i>		
<i>Aides des régions et autres collectivités locales</i>		
<i>Aides du Fonds social européen (FSE)</i>		
<i>Appels à Projets</i>		
<i>Part du FPSPP</i>	332 747	(252 580)
<i>Part du FSE</i>		
<i>Peréquation</i>		
<i>Autres Aides</i>		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits de formation	22 826	13 094
PRODUITS DE FORMATION	13 747 616	12 553 330
Charges de formation	(2 378 172)	(1 176 455)
<i>Dont</i>		
<i>Fonctionnement CFA</i>		
<i>Investissement OF</i>		
CSP		(1 176 455)
CPF		
FPSPP		
Reversements	13 018 953	8 515 175
Report en fonds dédiés formation		
Autres charges formation	9 759	(18 730)
CHARGES DE FORMATION	10 650 540	7 319 990
Total I - Résultat de formation	3 097 077	5 233 340

	Exercice 2021	Exercice 2020
Subventions de fonctionnement	3 306	47 766
Transferts de charges		
Reprises sur provisions pour risque et charges	76	925
Utilisation des fonds dédiés	8 840	2 034
Autres produits	404	108
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	12 627	50 832
Achats et autres charges externes	30 263	53 891
Impôts, taxes et versements assimilés	514	1 530
Charges de personnel	38 003	80 057
Dotations aux amortissements et aux provisions	3 415	4 496
Reports en fonds dédiés	5 089	21 090
Autres charges	0	95
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	77 284	161 159
Total II - Résultat de fonctionnement	(64 657)	(110 326)
Total III - Résultat de l'activité (I + II)	3 032 419	5 123 014
Produits financiers	42	
Charges financières		
Total IV - Résultat financier	42	
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	85	2 037
Total V - Résultat exceptionnel	(85)	(2 037)
Impôts sur les bénéfices (VI)	10	
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (III + IV + V - VI) ..	3 032 366	5 120 976

TABLEAU DE SUIVI DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DE FORMATION CPF						
Tableau de suivi du restant à financer par millésime						
	Exercice N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total	
A	11 103 374	28 835 354	131 731		40 070 459	
B				0	0	
C=A+B	11 103 374	28 835 354	131 731		40 070 459	
D	2 576 183	12 152 075	26 290		14 754 548	
E	8 527 191	1 986 940	53 059		10 567 190	
F=D+E	11 103 374	14 139 014	79 350	0	25 321 738	
G=C-F	0	14 696 340	52 381	0	14 748 721	
Tableau de suivi des engagements de financement de formation CPF						
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime						
	Exercice N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total	
H	4 899 278	16 961 631	131 731		21 992 640	
I				0		
J						
K+Ixj						
D						
L	4 899 278	16 961 631	131 731			
M	0	4 809 556	52 381	0		
N=H-L+M	0	4 809 556	52 381	0	4 861 937	
Echéance à moins d'un an						
Echéance à plus d'un an						



**Bilan, Compte de Résultat
Section France Compétences**

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021
FRANCE COMPETENCES

avant affectation du résultat (en EUROS)

ACTIF	31.12.2021		31.12.2020	PASSIF	31.12.2021	31.12.2020
	Brut	Amort & pro				
ACTIF IMMOBLISE				FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles				Réserves		
Immobilisations corporelles				Report à nouveau		
Immobilisations financières				Excédent ou déficit	(0)	
Compte de liaison investissements				Total des fonds propres (I)	(0)	
				FONDS DEDIES (II)		
				PROVISIONS		
				Provisions pour risques		
				Provisions pour charges		
				Total des provisions (III)		
Total de l'actif immobilisé (I)						
ACTIF CIRCULANT				DETTES		
France Compétences				Emprunts et dettes assimilées		10 069
Créances sur autres subventions				France Compétences	19 984 891	12 609 899
Adhérents et comptes rattachés	765 879		717 130	Charges à payer pour EFF		
Autres créances	641		30 953	Dettes fournisseurs		
Valeurs mobilières de placement				Dettes fiscales et sociales	978 704	2 406 771
Disponibilités	15 752 594		14 547 385	Autres dettes	3 846	655
Charges constatées d'avance				Produits constatés d'avance		
Comptes de liaison				Comptes de liaison		
- Moyens commun				- Moyens commun		240 922
- Entre dispositifs	4 982 687			- Entre dispositifs	534 360	27 151
Total de l'actif circulant (II)	21 501 801		15 295 467	Total des dettes (IV)	21 501 802	15 295 467
TOTAL ACTIF (I + II)	21 501 802		15 295 467	TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	21 501 802	15 295 467

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021
FRANCE COMPETENCES

	Exercice 2021	Exercice 2020
Collecte		
Collectes encaissées sur l'exercice	309 399 567	317 803 149
Reprise provision collecte à recevoir	(2 501 486)	(6 662 183)
collectes à recevoir	1 094 341	2 501 486
Abondement FPSPP		
Concours de France Compétences		
- au titre des collectes légales		
- au titre de la péréquation		
Collecte nette	307 992 422	313 642 452
Subventions		
<i>Aides de l'Etat</i>		
<i>Aides des régions et autres collectivités locales</i>		
<i>Aides du Fonds social européen (FSE)</i>		
<i>Appels à Projets</i>		
<i>Part du FPSPP</i>		
<i>Part du FSE</i>		
<i>Peréquation</i>		
<i>Autres Aides</i>		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits de formation	2	
PRODUITS DE FORMATION	307 992 423	313 642 452
Charges de formation		
<i>Dont</i>		
<i>Fonctionnement CFA</i>		
<i>Investissement OF</i>		
Reversements	307 992 421	313 642 452
Report en fonds dédiés formation		
Autres charges formation	2	
CHARGES DE FORMATION	307 992 423	313 642 452
Total I - Résultat de formation	(0)	0

	Exercice 2021	Exercice 2020
Subventions de fonctionnement		
Transferts de charges		
Reprises sur provisions pour risque et charges		
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits		
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Achats et autres charges externes		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Charges de personnel		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Total II - Résultat de fonctionnement		
Total III - Résultat de l'activité (I + II)	(0)	0
Produits financiers		
Charges financières		
Total IV - Résultat financier		
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Total V - Résultat exceptionnel		
Impôts sur les bénéfices (VI)		
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (III + IV + V - VI)	(0)	0



Bilan

Moyens communs

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

Moyens communs

avant affectation du résultat (en EUROS)

ACTIF	31.12.2021			31.12.2020	PASSIF	31.12.2021	31.12.2020
	Brut	Amort & pro	Net				
ACTIF IMMOBLISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	5 710 162	4 057 964	1 652 198	1 675 994	Réserves		
Immobilisations corporelles	3 447 645	1 444 139	2 003 506	1 050 219	Report à nouveau		
Immobilisations financières	570 207		570 207	547 141	Excédent ou déficit		
Compte de liaison investissements	(9 728 014)	(5 502 104)	(4 225 910)	(3 273 354)	Total des fonds propres (I)	8 130 099	5 616 920
Total de l'actif immobilisé (I)					FONDS DEDIES (II)		
					PROVISIONS		
					Provisions pour risques	1 215 833	767 985
					Provisions pour charges	506 375	
					Total des provisions (III)	1 722 208	767 985
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
France Compétences	3 483 958		3 483 958	3 047 283	Emprunts et dettes assimilées		
Créances sur autres subventions	3 328 331		3 328 331	15 768	France Compétences		
Adhérents et comptes rattachés	3 198 077		3 198 077	1 260 257	Charges à payer pour EFF	6 683 477	4 302 265
Autres créances					Dettes fournisseurs	5 314 997	4 979 831
Valeurs mobilières de placement	13 396 183		13 396 183	3 168 087	Dettes fiscales et sociales	4 010 226	131 058
Disponibilités	773 373		773 373	807 117	Autres dettes	973 750	
Charges constatées d'avance					Produits constatés d'avance		
Comptes de liaison	5 474 929		5 474 929	10 667 634	Comptes de liaison		
- Moyens commun	6 583 794		6 583 794		- Moyens commun	7 542 879	
- Entre dispositifs					- Entre dispositifs	1 861 010	3 168 087
Total de l'actif circulant (II)	36 238 646		36 238 646	18 966 145	Total des dettes (IV)	26 386 339	12 581 240
TOTAL ACTIF (I + II)	36 238 646		36 238 646	18 966 145	TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	36 238 646	18 966 145